

**PROJETS D'IMPLANTATIONS COMMERCIALES EXAMINES PAR
LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL DE HAUTE-MARNE**

Date enregist dossier	N° et type de demande D= décision A= avis	Intitulé du projet	Commune d'implantation	Demandeur	Nature de la demande (création, extension, transfert)	Enseignes et surfaces de vente demandées par nature d'activité et enseigne	Surfaces de ventes actuelles ou autorisées pour les modifications substantielles (par nature d'activité et enseigne)	Surfaces de vente totales après projet	Date CDAC	Sens de la décision	Répartition des votes NOMS et QUALITES	Date de Notification de la Décision	Date d'AFFICHAGE et éventuellement de PUBLICATION	Observations
02/01/2018	52-18-01 A	Extension d'un ensemble commercial, Faubourg du Moulin Neuf, par création d'une animalerie E. Leclerc	CHAUMONT	SAS CHAUMONDIS, représentée par M. Juan MORALES-DIAZ, Faubourg du Moulin Neuf, 52000 CHAUMONT	Extension	Création d'une animalerie LECLERC dans un local libre de 627 m ² + extension de ce local de 910 m ² Soit une surface de vente totale de 1.537 m ²	Hypermarché LECLERC : 6.850 m ² Galerie marchande : 3.777 m ² BUT : 3.150 m ² CHAUSSEA : 1.300 m ² FEU VERT : 400 m ² GEMO : 1.955 m ² LA FOIR'FOUILLE : 1.218 m ² LA HALLE AUX VETEMENTS : 1.350 m ² LA HALLE AUX CHAUSSURES : 702 m ² M. BRICOLAGE : 2.250 M ² THIRIET SURGELES : 400 m ² LOCAL LIBRE (future animalerie) : 627 m ² Soit au total : 23.979 m ²	24.889 m ²	14/02/18	avis favorable	OUI : 9 NON : 0	19/02/18	PUBLICATION 1 : 17/02/2018 PUBLICATION 2 : 23/02/2018 RAA n°2-2018 du 16/02/2018	PC valant AEC